



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

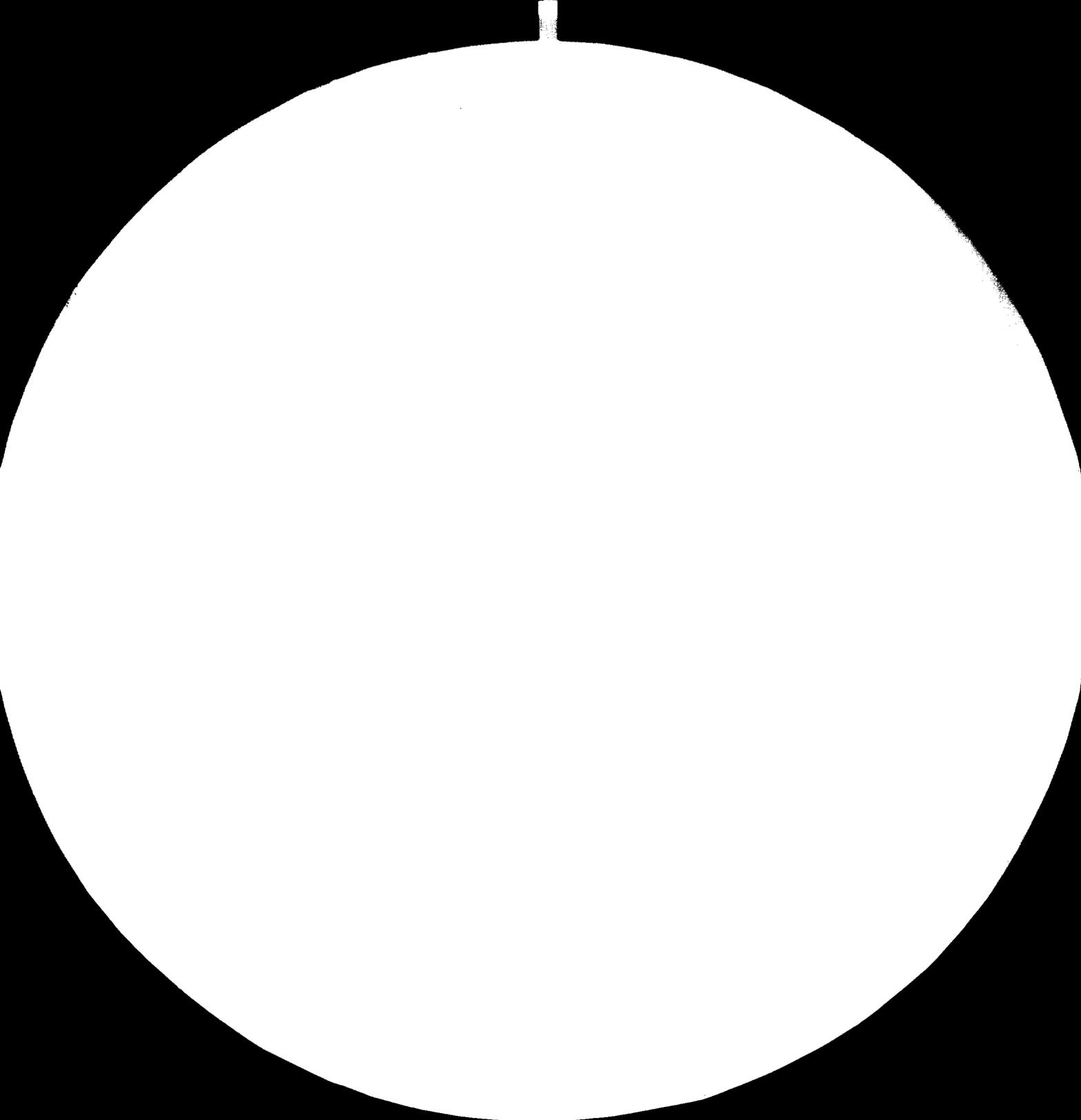
FAIR USE POLICY

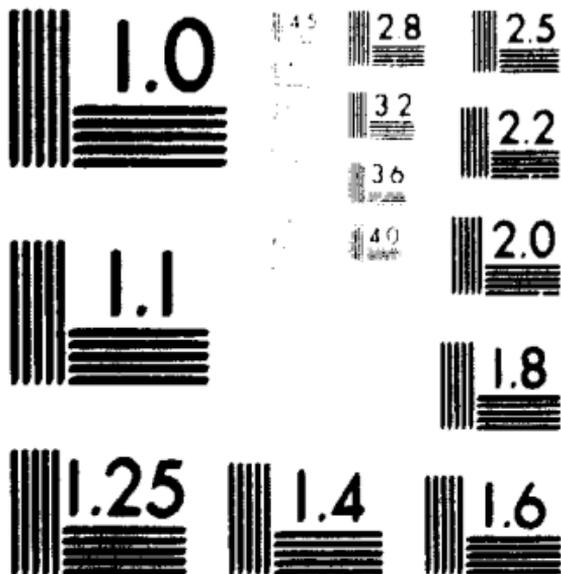
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A

10495

Distr. LIMITEE

UNIDO/IO.411
20 février 1981

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

LES PLASTIQUES DANS LE DEVELOPPEMENT RURAL
(AGRICULTURE ET GESTION DES EAUX).

TF/UPV/77/006
HAUTE-VOLTA

20.11.1981

Rapport de mission*

Préparé à l'intention du Gouvernement de la Haute-Volta
par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Etabli d'après les travaux de Danny Clarke, expert de l'ONUDI
et M.A. Youssef, fonctionnaire de l'ONUDI

9/8/81

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.81-22105

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. RESUME	3
2. RECOMMANDATIONS	3
3. INTRODUCTION	4
4. RESULTATS	4
A. Evaluation du projet	4
B. Descriptif du projet (RF/UPV/77/006)	5
C. Avenant du contrat US/UPV/78/132	6
D. Incidence d'un accroissement de la contribution de l'ONUUDI malgré des fonds limités	7
i) Activités du projet	7
ii) Le coordonnateur du projet	10
iii) Autre personnel international	11
iv) Formation	11
v) Matériel et fournitures	11
E. Priorité du projet	12
F. Liste des visites	12
5. REMERCIEMENTS	13

ANNEXES

- I. Coûts à imputer sur le budget de l'ONUUDI
- II. Description de poste
- III. Description de poste

1. RESUME

Une évaluation du projet a été effectuée. Afin que le projet se poursuive, il a été nécessaire d'aider le gouvernement à résoudre ses difficultés en incluant toutes les dépenses nécessaires au financement du projet dans les fonds que l'ONUJI a prévu d'engager. Comme tous les crédits du budget pour 1980 étaient déjà affectés, il a fallu adapter les activités qui devaient être financées grâce à ces fonds. Dans le présent document, on se demande comment l'ONUJI va pouvoir faire face à l'accroissement des charges qui lui incombent alors qu'elle dispose de fonds en quantité limitée.

Un amendement se présentant sous la forme d'une annexe au descriptif du projet a été préparé et peut donc dès maintenant être soumis pour approbation et signature.

Bien que la transformation structurelle du bâtiment eût été achevée, l'avenant au contrat n'avait pas été signé. La solution de l'avenant sera abandonnée car on s'est mis d'accord sur un moyen plus simple de résoudre le problème.

Une recommandation en deux parties a été établie.

2. RECOMMANDATIONS

La recommandation en deux parties ci-dessous est respectueusement soumise au gouvernement pour examen et application.

A. Il est instamment recommandé que les actions suivantes soient prises d'urgence afin de donner un caractère définitif au projet et de pouvoir entreprendre les activités révisées qui en découlent :

- a) Examiner, approuver et enfin signer un descriptif du projet correctement amendé qui a pour but d'aider le gouvernement en incluant toutes les dépenses nécessaires au financement du projet dans les fonds engagés par l'ONUJI. Les amendements se présenteront sous la forme d'une annexe qui sera jointe au descriptif du projet et en fera partie intégrante; cette annexe indiquera les changements appropriés apportés aux quatre sections du descriptif : activités, contribution du gouvernement, contribution de l'ONUJI et conditions préalables.
- b) La priorité absolue doit être donnée à l'achèvement du bâtiment. Bien que le gros oeuvre soit terminé, il reste encore à :

- i) Installer l'eau, l'électricité et le téléphone;
- ii) Acheter et placer des meubles de bureau et de laboratoire, du matériel de bureau (machines à écrire, etc.) et des fournitures de bureau (papier, casiers, crayons, etc.);
- iii) Apporter de légères modifications à un bâtiment existant pour aménager un abri à l'intention du gardien.

Toutes ces dépenses doivent être imputées sur le budget de l'ONUDI.

3. INTRODUCTION

Cette mission avait pour tâche d'évaluer le projet et de préciser les mesures à prendre. L'expert est arrivé à Ouagadougou le 24 janvier 1981. Il a été rejoint le 31 janvier par un fonctionnaire de l'ONUDI, M. M. Youssef, Conseiller interrégional, et tous deux sont partis le 5 février 1981. Mme H. Degryse, administrateur auxiliaire de l'ONUDI auprès du Bureau du PNUD à Ouagadougou, a non seulement fait fonction d'interprète pendant cette mission mais encore apporté une aide précieuse à la mission en prenant des rendez-vous et en assurant d'autres fonctions d'appui. Le taux de change pendant cette période était de 228 francs CFA pour un dollar des Etats-Unis.

4. RESULTATS

A. Evaluation du projet

Bien que le descriptif du projet n'ait pas été signé, le projet a été mis en chantier et achevé au bout d'un an. Malgré les conditions très difficiles dans lesquelles le programme de travail a été entrepris, il est remarquable de constater ce qui a été fait :

1. Les essais des paillis ont commencé et se poursuivent;
2. Les essais des dispositifs d'ombrage ont commencé et se poursuivent;
3. Les essais des brise-vent ont commencé et se poursuivent;
4. Les plans détaillés d'une installation d'irrigation goutte à goutte ont été préparés et le matériel nécessaire a été inventorié et commandé;
5. La transformation structurelle des bâtiments a été menée à bien.

Bien qu'il soit toujours possible de faire mieux, ce qui a été fait dépasse de beaucoup ce à quoi on pouvait raisonnablement s'attendre au vu des circonstances. Il convient donc d'adresser de sincères remerciements à tous ceux - personnel national ou personnel international - qui ont contribué à ce que le projet en arrive à ce stade.

A l'heure actuelle, plusieurs personnes croient à tort que le projet s'est arrêté. Même si plusieurs difficultés restent à résoudre, le projet continue à progresser. Ces difficultés ont été cernées et doivent maintenant être résolues à titre prioritaire.

Ces difficultés sont énumérées dans les rubriques ci-dessous et sont traitées dans les sections suivantes :

- Descriptif du projet
- Avenant au contrat
- Incidence d'un accroissement de la contribution de l'ONUDI malgré des fonds limités.

B. Descriptif du projet (RF/UPV/77/006)

Ce document n'a pas été signé par le gouvernement, qui aurait éprouvé beaucoup de mal à s'acquitter de sa contribution telle qu'elle figure dans le projet de budget.

L'ONUDI a toujours voulu aider le Gouvernement de la Haute-Volta à résoudre les difficultés qu'il rencontre à propos de ce projet. A l'issue de discussions avec Mme R.M. Sandvidi, chef du Service de la recherche agronomique, et M. D. Dyemkouma, directeur de la Station agricole de Kamboinsé, il a été convenu qu'un descriptif du projet amendé serait établi pour tenir compte de cette situation, et également que les propositions budgétaires seraient amendées en vue d'inclure toutes les dépenses nécessaires à la réalisation du projet - initialement imputables au gouvernement - dans la contribution de l'ONUDI. En outre, le descriptif révisé du projet devra contenir une liste des activités mise à jour de même que les nouvelles conditions préalables. Il convient de souligner que, lorsque ce descriptif du projet sera soumis au gouvernement pour approbation et signature, il sera loisible au gouvernement de demander de nouvelles négociations avec le Représentant résident s'il juge que d'autres modifications sont nécessaires.

Les événements qui ont abouti à la situation actuelle ont été étudiés. Ce n'est plus maintenant que de l'histoire ancienne et mieux vaudrait en rester là. Il n'est ni utile ni nécessaire de faire des récriminations, puisqu'il semble que toutes les parties intéressées se sont efforcées chacune de leur côté d'oeuvrer au mieux des intérêts du projet. L'objectif primordial est maintenant de veiller à ce que la poursuite des programmes de travail en cours soit assurée par le personnel national, tandis que les formalités administratives nécessaires suivent leur cours.

Il est par conséquent instamment recommandé que le descriptif amendé du projet soit examiné, approuvé et enfin signé. Les amendements ont pour but d'aider le gouvernement, en incluant les dépenses nécessaires au titre du projet dans la contribution de l'ONUDI. Les amendements se présenteront sous la forme d'une annexe qui sera jointe au descriptif du projet et en fera partie intégrante. Cette annexe contiendra les modifications apportées aux quatre sections du document : activités, contribution du gouvernement, contribution de l'ONUDI et conditions préalables. Un exemplaire du plan du bâtiment et du terrain alloués au projet est joint en annexe IV.

C. Avenant au contrat US/UPV/78/132

Bien que les travaux prévus de modification structurelle du bâtiment aient été achevés, l'avenant au descriptif du projet établi par l'ONUDI n'a pas été signé par le gouvernement. La raison de ce retard est que le gouvernement attend toujours la modification d'un paragraphe du contrat.

Vers la fin de la mission, à l'issue de discussions avec le Représentant résident, M. P. Molt, il a été convenu d'aider encore davantage le gouvernement en réglant la question de l'avenant de façon plus acceptable. L'ONUDI n'exigera plus un avenant au contrat. Au lieu de cela, le gouvernement remettra au Représentant résident une lettre dans laquelle il indiquera que son intention était de choisir un architecte, de lancer un appel d'offres, de choisir l'entrepreneur et de se charger de la direction des travaux. Le bureau du PNUD acquitterait alors toutes les factures endossées, conformément aux conditions d'adjudication convenues qui prévoyaient des paiements échelonnés. En fait, c'est ce qui s'est effectivement passé et tous les fonds consacrés à ces travaux ont été déboursés par l'ONUDI Vienne.

Cette solution au problème de l'avenant au contrat a été discutée avec Mme Sandvidi qui l'a acceptée et qui fait déjà le nécessaire pour que la lettre en question soit rédigée et envoyée au Représentant résident. Il convient de signaler que quelques problèmes se sont posés sur le terrain et il semble que des modifications aient été demandées par M. E. Van Houcke, alors coordonnateur du projet. Malheureusement, cependant, aucune confirmation écrite de ces modifications ne figure dans les archives et il n'a pas été possible de joindre, pendant cette courte mission, la personne qui, dans le bureau de l'architecte, était chargée de superviser les travaux. M. Dyemkouma, Directeur national du projet, a informé l'expert que l'entrepreneur s'était retiré vers la fin des travaux. Pour mener à bien les travaux, une mesure d'urgence s'imposait; c'est pourquoi M. Dyemkouma, de sa propre initiative, est intervenu en prenant la tête des employés au service de l'entrepreneur et a achevé les travaux. Etant donné les circonstances, son initiative doit être louée.

D. Incidence d'un accroissement de la contribution de l'ONUDI malgré des fonds limités

i) Activités du projet

Comme indiqué précédemment dans le présent rapport (point B du descriptif du projet), il est devenu indispensable pour la poursuite de ce projet que la contribution du gouvernement soit incluse dans la contribution de l'ONUDI et dans le budget de l'ONUDI. De la sorte, l'ONUDI pourra effectivement aider le gouvernement à résoudre ses difficultés.

Cette question a déjà été discutée en juin 1980 lors d'une réunion avec le Représentant résident, le coordonnateur du projet et des représentants du gouvernement. Un budget complémentaire portant sur la période de six mois qui va de juin à décembre 1980 a été préparé; il nécessitera un supplément de 16 169 000 francs CFA (environ 71 000 dollars des Etats-Unis) (Référence : Rapport d'avancement, annexe VII, décembre 1980 - E. Van Houcke). Ce budget complémentaire a été soumis à l'ONUDI Vienne mais aucune mesure n'a pu être prise, étant donné que des consultations concernant le financement du budget pour 1981 sont déjà en cours avec le pays donateur, à savoir la République fédérale d'Allemagne.

Une enquête a montré, cependant, que cette somme ne suffisait pas à financer toutes les dépenses requises. D'après le dossier, un montant de 50 000 francs CFA a été remis tous les mois au directeur de la station,

somme qui représentait la contribution du projet aux dépenses de fonctionnement de la station. Ce montant est en fait trop bas et une dette de 1 080 000 francs CFA non acquittée en 1980 doit être imputée sur le budget de 1981. L'état de compte préparé par M. Dyemkouma a été examiné et a été jugé acceptable. Cette dette non acquittée devrait par conséquent être réglée dès réception de cet état de compte par le Bureau du PNUD. Un montant annuel de 1 200 000 francs CFA sera alloué à l'avenir pour financer la part des dépenses de fonctionnement de l'installation qui doivent être prises en charge par le projet. Cette solution devrait permettre de résoudre le problème.

Les engagements supplémentaires qui doivent être imputés sur le budget de l'ONUDI pour 1981 s'élèvent au total à 19 289 000 francs CFA (environ 85 000 dollars des Etats-Unis). Cependant, comme les seuls fonds disponibles aux fins du projet en 1981 s'élèvent au total à 167 500 dollars des Etats-Unis, il est évident que les activités du projet doivent être réorganisées en fonction des fonds disponibles.

L'imputation de ces dépenses supplémentaires sur le budget de l'ONUDI nécessite qu'une modification soit apportée aux activités du projet pendant la période janvier 1981-juin 1982, de même qu'à la contribution du gouvernement, à la contribution de l'ONUDI et aux conditions préalables. Une annexe au descriptif du projet donnant la liste détaillée de toutes ces modifications et contenant un budget révisé a été préparée et sera distribuée séparément.

Les fonds doivent être employés en priorité à l'achèvement du bâtiment, afin qu'il puisse être occupé. Pour ce faire, il faudra installer l'électricité, l'eau et le téléphone; les travaux devront commencer immédiatement car il faudra compter quatre mois pour l'électricité et l'eau et jusqu'à neuf mois pour le téléphone. Le bâtiment devrait pouvoir être occupé au début de juillet 1981. Les meubles, les installations, le matériel de bureau et les fournitures pourront tous être obtenus localement, grâce à des arrangements locaux avec le PNUD. Le délai de livraison est d'environ un mois. Ces postes de dépenses ont été réduits au strict minimum afin de disposer de fonds pour entreprendre des activités limitées de développement du projet. Dans l'exercice budgétaire suivant (juillet 1982), il faudra constituer une provision pour parfaire l'ameublement du bâtiment et un montant de 5 millions de francs CFA devra être affecté à ce moment-là.

Le directeur du projet, M. Dyemkouma, a été prié de faire le nécessaire pour obtenir des offres réactualisées, afin que les commandes puissent être déposées dans les meilleurs délais. Les dépenses seront prises en charge par le PNUD, sur présentation des factures endossées.

Les détails des postes de dépenses et des cours sont donnés à l'Annexe I.

Il est par conséquent instamment recommandé que la priorité absolue soit donnée à l'achèvement du bâtiment.

Les programmes de développement horticole du projet ne sont applicables que pendant une saison donnée, normalement entre septembre/octobre et mars/avril, et sont de ce fait à cheval sur la fin d'un exercice fiscal et sur le début du suivant. Afin que les essais qui doivent commencer à l'automne 1981 puissent aussi être terminés à la fin de la saison de 1982, il faut d'ores et déjà prolonger la période budgétaire jusqu'en juin 1982 pour s'assurer les ressources financières dont on aura besoin, en restant cependant dans les limites des 167 500 dollars des Etats-Unis disponibles. Ces dépenses supplémentaires réduiront encore le nombre des programmes qui pourront être entrepris entre janvier 1981 et juin 1982. Un examen et un calcul très attentifs des fonds engagés ont prouvé qu'un programme utile peut être mis sur pied. Il va sans dire que cela n'a été possible qu'en réduisant les dépenses supplémentaires au strict minimum et il se peut donc qu'il faille supporter quelques difficultés de fonctionnement pendant cette période.

Les restrictions financières imposées limitent les activités de développement du projet qui peuvent être entreprises pendant cette période. Les ressources disponibles permettent seulement de procéder à l'essai de matériel horticole en matières plastiques, comme les paillis, les dispositifs d'ombrage, les brise-vent et les installations d'irrigation goutte à goutte. On espère que ces essais porteront également sur la mise au point d'une installation simple d'irrigation goutte à goutte spécifiquement destinée aux villages. Toutes les fournitures et tout le matériel devant être importés devront nécessairement être expédiés par bateau, étant donné que les crédits ne couvriront pas le prix du transport par avion.

Aucun essai physique, ni aucun développement de la fabrication n'est possible pendant cette période, à cause de restrictions financières.

ii) Le coordonnateur du projet

M. A. Van Houcke, coordonnateur du projet, a quitté le projet en décembre 1980, à l'expiration de son contrat.

Le gouvernement a demandé que le nouveau coordonnateur du projet soit recruté à temps plein, qu'il soit spécialiste de l'utilisation des matières plastiques en agriculture et qu'il possède une expérience de l'horticulture. L'ONUDI n'a pu trouver de candidat étant donné qu'il s'agit d'un domaine très spécialisé et qu'il est difficile de trouver des experts même pour des engagements à temps partiel. Le fait que l'expert doive être francophone rend la chose encore plus difficile. En outre, le budget amendé montre qu'il ne serait pas possible de payer un coordonnateur à plein temps. On s'est par conséquent efforcé de rechercher une solution de compromis qui soit acceptable au gouvernement.

L'Ambassadeur d'Allemagne, le Dr K. Schrameyer, a encouragé le projet de son mieux et il a émis une suggestion très utile au moment de la discussion de l'évaluation du projet. Il a proposé que l'éventualité d'un recours à des volontaires soit envisagée. A la suite de cette suggestion, des consultations ont été engagées avec le Service allemand des volontaires à Ouagadougou mais le délai de recrutement était trop long (12 à 15 mois), étant donné que les volontaires devraient être disponibles pour le projet avant juillet 1981. Le Représentant résident a proposé de solliciter les services d'un Volontaire des Nations Unies, étant donné que son recrutement devrait être plus rapide (six mois), et une description de poste pour un attaché de liaison au titre du projet (Annexe II) a déjà été établie et la demande diffusée par l'intermédiaire du Bureau du PNUD. L'engagement porterait sur une durée de deux ans minimum. L'engagement d'un Volontaire des Nations Unies ne serait pas une dépense pour le projet étant donné que le Programme des Volontaires des Nations Unies est financé séparément par le PNUD.

Le recrutement d'un Volontaire des Nations Unies comme attaché de liaison permettrait à l'ONUDI d'être représenté en permanence dans le projet, ce qui est considéré à la fois comme souhaitable et nécessaire.

Il est proposé que la coordination technique du projet soit confiée à un expert recruté à temps partiel, qui effectuerait trois missions sur le terrain pendant la période des 18 mois et qui s'acquitterait également,

le cas échéant, de ses fonctions de coordonnateur à distance, de son domicile. Une description d'emploi a été préparée (Annexe III) et expose les compétences techniques que le gouvernement exige de cet expert.

iii) Autre personnel international

Les restrictions financières limitent le personnel international total à 7,5 mois/homme (m/h), dont 3 m/h pour le coordonnateur du projet, 0,75 m/h pour la mission actuelle de l'expert qui a été chargé d'entreprendre une nouvelle mission d'évaluation et 0,75 m/h pour la consultation qu'il doit effectuer en janvier 1982 (soit au total 1,5 m/h pour cet expert). Les 3 m/h restants serviront au recrutement d'experts affectés au programme d'horticulture.

iv) Formation

L'Institut central des applications chimiques, sis à Saltillo (Mexique), a proposé qu'une réunion de consultation se tienne à Saltillo, au début du mois de juin 1981, avec un nombre limité de participants à des projets appuyés par l'ONUDI concernant l'utilisation des plastiques dans l'agriculture et avec des experts invités. Cette réunion aurait pour but d'examiner les propositions en vue d'un projet global appuyé par l'ONUDI et le PNUD concernant l'utilisation des plastiques dans l'agriculture et de mettre au point un mécanisme de travail. Cette réunion est tellement prioritaire que les crédits pour un voyage d'études pour une personne ont été prévus dans le budget.

Lors des discussions au Ministère du développement rural avec le Ministre, S. Exc. M. Roch Compaore, il a été convenu que le Directeur du projet, M. Dyemkouma, pourrait être désigné pour ce voyage d'études. Ce voyage comprendra également une visite de la station expérimentale horticole de l'INRA à Mas Blanc (dont le directeur est M. R. Brun), près de Perpignan (France). La durée totale du voyage d'études a été estimée à 0,5 m/h.

v) Matériel et fournitures

Un montant de 7 500 dollars des Etats-Unis a été affecté dans le budget (poste budgétaire 49) au financement de l'achat des fournitures et du matériel qui doivent être importés pour les essais. Pendant sa première mission, le coordonnateur du projet à temps partiel arrêtera définitivement la liste des fournitures et du matériel nécessaires et en passera commande. Les crédits restant sur ce poste budgétaire serviront à financer l'achat sur place

d'objets nécessaires notamment à l'ameublement du bâtiment, afin qu'il soit prêt à être occupé d'ici à la fin juin 1981. Le détail de ces objets est donné à l'Annexe I.

E. Priorité du projet

Le Ministre du développement rural, S. Exc. M. Roch Compaore, a déclaré que l'agriculture a la priorité absolue dans le plan de la Haute-Volta et que le présent projet est primordial pour son pays.

M. Molt, Représentant résident, et S. Exc. le Dr Klaus Schrameyer, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, ont souscrit à la fois à la nécessité d'un réaménagement du projet et aux modalités de ce réaménagement et ils ont souligné que le projet doit être attentivement suivi.

Dans ces conditions, il est important que le projet soit poursuivi et on se rend compte actuellement que, simplement pour mener à bien les évaluations économiques, il devra être prolongé d'au moins trois ou cinq ans supplémentaires. Selon le résultat des discussions concernant le projet global proposé par l'ONUDI, il sera peut-être nécessaire de se demander s'il est opportun d'orienter le projet vers des opérations de fabrication en usine pilote, étant donné que le projet global pourrait être d'une aide précieuse au présent projet dans ce domaine et dans les autres domaines d'activités proposés. A la fin du présent exercice budgétaire, on estime que les besoins au cours des trois prochaines années (1982-1984) seront de l'ordre de 500 000 à 600 000 dollars des Etats-Unis.

F. Liste des visites

1. Station agricole de Kamboinsé (SAK)
M. Dyemkouma
2. Direction de l'agriculture
Mme R.M. Sandvidi
M. Dyemkouma
3. Ambassade d'Allemagne
S. Exc. le Dr Klaus Schrameyer, Ambassadeur
4. Ministère du développement rural
S. Exc. M. Roch Compaore, Ministre
M. Sanou, Secrétaire général

5. Service allemand des volontaires, tél. 348-63 Ouagadougou
Mme Horn, Directeur adjoint
6. ICRISAT (Kamboinsé)
Dr Patanaka, Directeur du projet
7. Ministère de l'environnement et du tourisme
Dr Weinstäble, projet allemand de sylviculture

5. REMERCIEMENTS

L'équipe de la mission souhaite exprimer ses remerciements à M. Dyemkouma, Directeur de la station agricole de Kamboinsé, pour sa très aimable et active coopération et pour le programme qu'il a organisé. L'équipe adresse également ses remerciements à Mme R.M. Sandvidi, chef du Service de la recherche agronomique, pour l'aide et le concours qu'elle a apportés à la mission.

Des remerciements vont également à M. Alain Kambou, technicien adjoint du projet, qui a apporté un précieux concours à la mission pendant cette période.

Des remerciements particuliers sont également adressés à Mme H. Degryse qui s'est très volontiers chargée des lourdes tâches que comportait cette mission et qui a par ailleurs fait preuve d'un grand enthousiasme pour l'acquisition de nouvelles connaissances. Les membres de l'équipe ont eu grand plaisir à travailler avec elle et c'est très sincèrement que nous lui exprimons tous nos remerciements.

Nous devons également remercier M. Molt, le Représentant résident et M. Gitera, le Représentant résident adjoint, pour leur aide et leur concours aimables, de même que le personnel du PNUD pour le soutien qu'il a apporté à la mission. Des remerciements sont également exprimés aux différents fonctionnaires des sections de soutien de l'ONUDI, pour toute l'assistance qu'ils ont apportée à la mission.

ANNEXE I

COUTS A IMPUTER SUR LE BUDGET DE L'ONUUDI

Tableau 1

Personnel national (imputé sur le chapitre 13 du budget)	Fonds disponibles					
	1981			Janvier-juin 1982		
	m/h	CFA	Dollars E.-U.	m/h	CFA	Dollars E.-U.
Secrétaire - dactylo	12	420 000	1 845	6	210 000	925
Gardien	12	240 000	1 055	6	120 000	530
Planton	12	240 000	1 055	6	120 000	530
Manoeuvres agricoles	48	960 000	4 215	24	480 000	2 110
Contremaître agricole	12	480 000	2 105	12	240 000	1 055
Heures supplémentaires	-	600 000	2 635	-	300 000	1 320
Sous-total		2 940 000	12 910		1 470 000	6 470
TOTAL (18 mois)		4 410 000	19 380			

Les chiffres en dollars ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche.

Tableau 2

(imputé sur les chapitres 51 et 53 du budget)	Fonds disponibles			
	1981		Janvier-juin 1982	
	CFA	Dollars E.-U.	CFA	Dollars E.-U.
Dépenses de fonctionnement				
Contribution au coût de la SAK*	1 200 000	5 263	60 000	2 631
Dettes à recouvrer (par la SAK*)	1 080 000	4 737	-	-
Frais de déplacement	500 000	2 193	250 000	1 097
Entretien frais transport	500 000	2 193	250 000	1 097
Entretien bâtiment (y compris frais de service)	1 000 000	3 289	500 000	3 289
Services agricoles de sous-traitance	1 000 000	4 386	500 000	2 193
Entretien machines de bureau	100 000	439	100 000	438
Frais de participation à l'utilisation de la ronéo	100 000	439	50 000	219
Divers	1 000 000	4 386	500 000	2 193
Sous-total	6 480 000	27 325	2 750 000	13 160
TOTAL (18 mois)	9 230 000	40 485		

* SAK = Station agricole de Kamboinsé

Les chiffres en dollars ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche.

Tableau 3

<u>Equipement</u> (imputé sur le chapitre 49 du budget)	<u>Fonds disponibles</u> 1981 (plus janvier-juin 1982) (18 mois)	
	<u>CFA</u>	<u>Dollars</u> <u>E.-U.</u>
Mobilier de bureau (tableau 5)	626 000	2 746
Machines de bureau (tableau 6)	300 000	1 316
Fournitures de bureau	500 000	2 193
Mobilier d'atelier	-	-
Mobilier de laboratoire	100 000	439
Fournitures agricoles	1 000 000	4 386
Climatisation (3 + 4)	750 000	3 289
Canaux d'irrigation	400 000	1 754
Aménagement d'un abri pour gardien	300 000	1 316
Mobylettes (1 + 1)	130 000	570
Voiture fourgonnette	-	-
<u>Sous-total</u>	<u>4 106 000</u>	<u>18 015</u>
TOTAL	4 106 000	18 015

Les chiffres en dollars ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche.

Tableau 4

<u>Bâtiments</u> <u>Installation des services</u> (imputé sur le chapitre 51 du budget)	<u>Fonds disponibles</u> 1981 + 1982, janvier-juin	
	<u>CFA</u>	<u>Dollars</u> <u>E.-U.</u>
Téléphone - coûts partagés	2 000 000	8 772
Electricité	1 800 000	7 895
Eau	500 000	2 193
<u>Sous-total</u>	<u>4 300 000</u>	<u>18 860</u>

Les chiffres en dollars ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche.

Tableau 5

<u>Mobilier de bureau</u> (inclus dans le tableau 3)	Fonds disponibles			
	1981 (plus janvier-juin 1982)			
	Coût unitaire	Nombre	CFA	Dollars E.-U.
Bureau	80 000	2	160 000	702
Fauteuils	30 000	2	60 000	263
Chaises	10 000	15	150 000	658
Tables	10 000	3	30 000	132
Classeurs	9 000	4	36 000	158
Etagères	18 750	4	75 000	329
Table noire	10 000	1	10 000	44
Tableau d'affichage	5 000	1	5 000	22
Divers	200 000		100 000	439
<u>Sous-total</u>			626 000	2 750
TOTAL (18 mois)			626 000	2 750

Les chiffres en dollars ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche.

Tableau 6

<u>Machines de bureau</u> (inclus dans le tableau 3)	Fonds disponibles			
	1981 (plus janvier-juin 1982)			
	Coût unitaire	Nombre	CFA	Dollars E.-U.
Machine à écrire	150 000	1	150 000	658
Calculatrice	50 000	1	50 000	219
Table à dessin	100 000	1	100 000	440
<u>Sous-total</u>			300 000	1 320
TOTAL (18 mois)			300 000	1 320

Les chiffres en dollars ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche.

ANNEXE II

DESCRIPTION DE POSTE

US/UPV/78/132 Centre des applications agricoles
des matières plastiques - Haute-Volta

- Désignation du poste : Attaché de liaison au titre du projet
- Durée : Deux ans
- Date d'entrée en fonctions : 1er juillet 1981
- Lieu d'affectation : Ouagadougou, avec déplacements à l'intérieur du pays.
- Objet du projet : Accroître la production agricole et contribuer à la gestion de l'eau par la fabrication et l'emploi de matières plastiques (Centre des plastiques dans le développement rural).
- Affecté au Ministère du développement rural, le volontaire travaillera avec le Centre des applications agricoles des matières plastiques à la station agricole de Kamboinsé, et il devra :
1. En collaboration avec les experts et le directeur national, élaborer un programme détaillé des essais;
 2. S'acquitter des fonctions administratives que nécessite la participation de l'ONUDI au projet (prise en charge et supervision de la réception des matières premières et du matériel destinés au projet, des dépenses locales, etc.);
 3. Faire profiter le directeur du projet de l'expérience acquise par les volontaires, pour les essais en cours et à venir;
 4. En collaboration avec les experts de passage, dresser la liste des matières premières et du matériel nécessaires au projet et la transmettre au PNUD et à l'ONUDI pour qu'ils y donnent suite;
 5. Prendre régulièrement contact avec l'administrateur auxiliaire de l'ONUDI, en poste au Bureau du PNUD à Ouagadougou;
 6. Envoyer des rapports périodiques à la section organique de l'ONUDI, Vienne.

Formation et expérience
requisies :

Diplôme universitaire ou équivalent, avec quelques connaissances en administration, ou pouvant remplir des fonctions administratives, et une certaine expérience de l'horticulture.

Connaissances linguistiques : Le français est souhaitable et l'anglais est acceptable.

Renseignements
complémentaires :

Le gouvernement a décidé de créer un Centre des plastiques dans le développement rural, qui reprendra d'une manière durable les travaux de démonstration exécutés par l'équipe mobile dans le Sahel et apprendra aux cultivateurs à mettre à profit les possibilités qu'offrent les matières plastiques. Ce projet devant aussi comprendre la mise en oeuvre de techniques modernes de gestion de l'eau, de construction et d'aménagement, il a reçu un nouveau titre - les plastiques dans le développement rural - permettant de couvrir un plus large éventail d'applications avec le même matériel de fabrication et d'utiliser ainsi au maximum les moyens du Centre.

L'assistance de l'ONUDI sera nécessaire pour fournir des consultants, des experts, des moyens de traitement des matières plastiques et du matériel, ainsi que des bourses pour un certain nombre d'employés sélectionnés, qui seront envoyés à l'étranger pour y apprendre les techniques les plus modernes d'emploi des matières plastiques dans l'agriculture, dans la mesure où elles sont compatibles avec les conditions locales.

Le projet sera considéré comme un projet de référence pour d'autres pays du Sahel. Les travaux du Centre porteront principalement sur les points suivants :

- a) Gestion de l'eau : conservation, stockage et distribution (réservoirs, toits, puits, canaux, distribution, canalisations et drainage);

- b) Culture intensive (cultures protégées) - tunnels, serres, paillage et irrigation;
- c) Conservation des récoltes (silos, couverts de meules et de tas, fumigation);
- d) Culture et emballages des produits agricoles;
- e) Stockage et transport des produits agricoles;
- f) Eléments en matière plastique pour instruments agricoles;
- g) Construction de bâtiments et d'abris.

L'ordre de priorité de ces projets sera établi sur place.

ANNEXE III

DESCRIPTION DE POSTE

US/UPU/78/132 Centre des applications agricoles
des matières plastiques - Haute-Volta

Désignation du poste : Spécialiste de l'utilisation des matières plastiques en agriculture.

Durée de la mission : Trois mois à diviser en tranches
(trois semaines en février-mars 1981,
quatre semaines en septembre 1981,
quatre semaines en février-mars 1982,
une semaine de travail à domicile pour assurer la continuité
du projet).

Lieu d'affectation : Ouagadougou, avec déplacements à l'intérieur du pays.

But du projet : Accroître la production agricole et contribuer à la gestion
de l'eau par la fabrication et l'emploi des matières
plastiques (Centre des plastiques dans le développement
rural).

L'expert devra :

1. Faire office de coordonnateur du projet à temps partiel;
2. Préparer le programme des essais qui seront entrepris pendant la saison, en 1981 et 1982, déterminer le matériel nécessaire, demander la fourniture des biens ou des services nécessaires et définir la nature des cultures;
3. Maintenir un contact avec le projet par l'intermédiaire de l'attaché de liaison et fixer la date des visites des autres experts;
4. Elaborer un rapport après chaque mission.

Formation et expérience
requis :

Spécialiste expérimenté de l'utilisation des matières plastiques dans l'agriculture, possédant en outre une expérience pratique des essais des matières plastiques en horticulture. Une certaine expérience des pays en développement est souhaitable.

Connaissances
linguistiques :

Français.

Renseignements
complémentaires :

Le gouvernement a décidé de créer un Centre des plastiques dans le développement rural, qui reprendra d'une manière durable les travaux de démonstration exécutés par l'équipe mobile dans le Sahel et apprendra aux cultivateurs à mettre à profit les possibilités qu'offrent les matières plastiques. Ce projet devant aussi comprendre la mise en oeuvre de techniques modernes de gestion de l'eau, de construction et d'aménagement, il a reçu un nouveau titre - les plastiques dans le développement rural - permettant de couvrir un plus large éventail d'applications avec le même matériel de fabrication et d'utiliser ainsi au maximum les moyens du Centre.

L'assistance de l'ONUDI sera nécessaire pour fournir des consultants, des experts, des moyens de traitement des matières plastiques et du matériel, ainsi que des bourses pour un certain nombre d'employés sélectionnés, qui seront envoyés à l'étranger pour y apprendre les techniques les plus modernes d'emploi des matières plastiques dans l'agriculture, dans la mesure où elles sont compatibles avec les conditions locales.

Le projet sera considéré comme un projet de référence pour d'autres pays du Sahel. Les travaux du Centre porteront principalement sur les points suivants :

- a) Gestion de l'eau : conservation, stockage et distribution (réservoirs, toits, puits, canaux, distribution, canalisations et drainage);
- b) Culture intensive (cultures protégées) - tunnels, serres, paillage et irrigation;
- c) Conservation des récoltes (silos, couverts de meules et de tas, fumigation);
- d) Culture et emballages des produits agricoles;
- e) Stockage et transport des produits agricoles;
- f) Eléments en matière plastique pour instruments agricoles;
- g) Construction de bâtiments et d'abris.

L'ordre de priorité de ces projets sera établi sur place.

Descriptif du projet - Annexe 2

Février 1981

Amendements apportés au descriptif du projet :
Les plastiques dans le développement rural

TF/UPV/77/006

(nouvelle cote US/UPV/78/132)

La présente annexe contient les modifications apportées aux quatre sections suivantes du descriptif du projet.

1. J. Activités du projet
2. K. Contributions du gouvernement
3. N. Contribution de l'ONUDI - b) Formation
4. P. Conditions préalables - b) exigées par le gouvernement

AMENDEMENTS

1. Amendements à la liste des activités

Les activités du projet prévues entre janvier 1981 et juin 1982 ont été restreintes et ramenées à l'examen des conséquences de l'irrigation goutte à goutte, du paillage, de l'ombrage et de la protection contre le vent sur les cultures maraîchères.

J. Description des activités du projet (page 16 du descriptif)

	<u>Lieu</u>	<u>Date de début</u>	<u>Durée</u>
1. Pose de l'électricité, de l'eau et du téléphone dans le bâtiment. Installation de petits filtres biologiques importés pour un approvisionnement provisoire en eau potable. Achèvement de l'abri pour le gardien.	Kamboinsé	Fév. 81 (9 mois pour le téléphone)	4 mois
2. Mise à jour des soumissions concernant les meubles, les installations et le matériel de bureau et de laboratoire (achat et pose).	Kamboinsé	Fév. 81	5 mois
3. Première tranche de la mission du coordonnateur du projet à temps partiel. Fixer la date de la deuxième tranche (au début des essais en saison).	Kamboinsé et autres	Fév./ mars 81	3 semaines
4. Préparation du programme détaillé des essais qui seront entrepris pendant la saison 1981/82 afin d'expérimenter l'utilisation des matières plastiques dans la culture (en comparant le matériel importé et le matériel fabriqué localement), pour l'irrigation goutte à goutte, le paillage, l'ombrage et la protection contre le vent, et notamment pour la mise au point de systèmes simples destinés aux cultures maraîchères dans les villages.	Kamboinsé	Fév./ mars 81	3 semaines
5. Déterminer le type et la quantité des matières plastiques et du matériel horticole nécessaires et passer les commandes (y compris des instruments - potentiomètres à eau, thermomètres de sol, appareil de mesure de l'ensoleillement, thermohydrographes, etc.).	Kamboinsé	Fév./ mars 81	3 semaines
6. Fixation de la date d'entrée en fonctions du personnel national.	Kamboinsé	Fév./ mars 81	3 semaines

	<u>Lieu</u>	<u>Date de début</u>	<u>Durée</u>
7. Fixation du calendrier des missions que devront effectuer les consultants internationaux pour accomplir des travaux de spécialiste. Activation du recrutement par l'ONUDI.	Kamboinsé	Fév./ mars 81	3 semaines
8. Evaluation des essais en cours en 1980/81 concernant les paillis, les brise-vent et les dispositifs d'ombrage.	Kamboinsé	Fév./ mars 81	3 semaines
9. A la fin de la saison 1980/81, prélèvement d'échantillons sur le matériel en matière plastique ayant servi aux essais, qui seront par la suite soumis à des essais physiques. Ces échantillons devront être accompagnés d'une fiche d'identification indiquant l'usage qui en a été fait et placés dans des enveloppes rangées à l'abri de la lumière.	Kamboinsé	Avril/ mai 81	Selon les besoins
10. Evaluation de l'avancement des livraisons des matériaux commandés et choix du matériel destiné aux essais. Date limite des livraisons à Kamboinsé août 1981 (en raison de restrictions budgétaires, toutes les livraisons devraient se faire par bateau).	Kamboinsé	Avril 81	Selon les besoins
11. Installation de climatiseurs dans le bâtiment.	Kamboinsé	Avril 81	Selon les besoins
12. Annonce, par le directeur national du projet, des résultats des essais effectués en 1980/81.	Kamboinsé	Mai 81	4 semaines
13. Enregistrement des livraisons des fournitures et du matériel et classement des documents y relatifs. Stockage approprié.	Kamboinsé	Juin 81	Indéterminée
14. Prélèvement et identification d'échantillons provenant des nouveaux arrivages de matériel en matières plastiques. Placer ces échantillons dans des enveloppes et les ranger à l'abri de la lumière pour leur faire subir des essais par la suite.	Kamboinsé	Juin 81	Indéterminée
15. Voyage d'études du directeur national du projet à Saltillo (Mexique) pour qu'il participe à la réunion du groupe de consultation et de discussion sur un projet global de l'ONUDI concernant les plastiques dans l'agriculture, organisée par l'Institut central des applications chimiques.	Kamboinsé	Juin 81 (date exacte à confirmer)	2 semaines

	<u>Lieu</u>	<u>Date de début</u>	<u>Durée</u>
16. Achèvement de l'installation de l'eau et de l'électricité dans les bâtiments du Centre. Installer un minimum de meubles dans les bureaux et les laboratoires afin qu'ils soient prêts à être occupés. Achèvement de l'installation du filtre pour l'approvisionnement en eau potable.	Kamboinsé	Juin 81	-
17. Deux techniciens stagiaires nationaux se joignent au troisième stagiaire déjà dans le projet pour y recevoir une formation de spécialiste des applications agricoles des matières plastiques.	Kamboinsé	Juillet 81	12 mois prolongeables
18. Commencement de la préparation des sols et des autres préparatifs horticoles prévus pour le projet.	Kamboinsé	Juillet 81	8 semaines
19. Deuxième tranche de la mission du coordonnateur du projet à temps partiel pour qu'il contribue aux essais de culture en saison. Proposer la date de la troisième et dernière tranche de la mission pour ce programme, qui servira à évaluer les résultats des essais et proposer un programme pour la saison 1982/83.	Kamboinsé et autres	Septembre/ octobre 81	1 mois
20. Première tranche de la mission du consultant international pour l'étude des paillis, des brise-vent et des dispositifs d'ombrage.	Kamboinsé et autres	Probablement octobre 81	1 mois
21. Essais de paillis et de brise-vent. Installation des instruments et mise en place d'un système de collecte et d'enregistrement des données.	Kamboinsé et autres	Probablement octobre 81	1 mois
22. Deuxième tranche de la mission du consultant international pour l'irrigation goutte à goutte (première tranche en 1981).	Kamboinsé et autres	Probablement septembre/ octobre	1 mois
23. Installation et mise en route d'un système d'irrigation goutte à goutte fonctionnel. Installation de matériel (compteurs à eau, potentiomètres hydrauliques, etc.) et mise en place d'un système de collecte et d'enregistrement systématiques des données. Procéder à des essais de culture en utilisant une installation d'irrigation en goutte à goutte (et également des paillis).	Kamboinsé et autres	Probablement septembre/ octobre	1 mois

	<u>Lieu</u>	<u>Date de début</u>	<u>Durée</u>
24. Poursuite des essais de paillage, de protection contre le vent et l'irrigation goutte à goutte en horticulture, avec la participation des stagiaires en applications agricoles des matières plastiques. Collecte et enregistrement des données. Pesage quotidien de la récolte à l'issue de chaque essai du matériel en plastique et enregistrement des représentations graphiques de tous les résultats. Enregistrer tous les jours les prix du produit sur le marché.	Kamboinsé	Septembre 81	8 mois
25. Deuxième tranche de la mission du conseiller du projet en vue d'une évaluation générale et de consultations concernant le projet.	Kamboinsé et autres	Janvier 82	2 semaines
26. Deuxième tranche de la mission du consultant international chargé de procéder aux essais des dispositifs d'ombrage.	Kamboinsé et autres	Probablement fév./mars 82	1 mois
27. Fin des essais de la saison 1981/82. Prélèvement d'échantillons témoins sur les plastiques utilisés dans les essais et identification de ces échantillons qui seront placés dans des enveloppes rangées à l'abri de la lumière, en vue d'essais physiques ultérieurs.	Kamboinsé	Avril/mai 82	Selon les besoins
28. Rapport du directeur national du projet sur les résultats des essais. Recommandations pour la saison 1982/83.	Kamboinsé	Mai/juin 82	Selon les besoins

2. Amendement à la contribution du gouvernement

K. Description de la contribution du gouvernement (page 19 du descriptif)

1A. Recrutement du personnel national

i) Sans changement

Entre janvier 1981 et juin 1982, seul le directeur du projet sera en fonctions. On prévoit que le directeur adjoint entrera en fonctions à partir de juillet 1982.

ii) Sans changement

Entre janvier 1981 et juin 1982, seuls trois techniciens stagiaires suffiront. Le premier travaille déjà au projet tandis que les deux autres devront le rejoindre au début de juillet 1981.

1B. Fourniture du personnel de service

Toutes les dépenses afférentes à cette section seront incluses dans la contribution de l'ONUDI et du PNUD et traitées comme telles.

Entre janvier 1981 et juin 1982, seul le personnel de service suivant sera nécessaire :

Secrétaire - dactylo	(1)	
Gardien	(1)	
Planton	(1)	
Manoeuvres agricoles	(4)	
Contremaître agricole	(1)	Coût total : 4 410 000 francs CFA
plus heures supplémentaires		

Ces dépenses seront affectées sur la section 13 du projet de budget de l'ONUDI. Les fonds nécessaires au financement des charges sociales seront imputés sur la section 51 du projet de budget du PNUD.

Le personnel devant travailler pour le projet sera recruté par le directeur national du projet et tous les détails du personnel de service engagé seront soumis au Représentant résident. Les salaires mensuels seront ensuite versés par le PNUD après réception d'un avis préparé et présenté par le directeur national du projet. Les dispositions administratives pourront être modifiées après consultation en bonne et due forme du Représentant résident.

2. Dispositions concernant la formation

Sans changement.

3. Bâtiments, matériels et fournitures donnés par le gouvernement

Dépenses renouvelables

Toutes les dépenses afférentes à cette section seront imputées sur la contribution de l'ONUDI et du PNUD et traitées comme telles.

Entre janvier 1981 et juin 1982, seul le matériel suivant sera nécessaire :

	<u>Lieu</u>	<u>Date de livraison</u>	<u>Coût en francs CFA</u>
a) <u>Fournitures agricoles nécessaires</u> Semences, plants, engrais, pesticides, etc., armatures et accessoires destinés aux dispositifs d'ombrage (section 49 du budget).	Kamboinsé	Selon les besoins	1 000 000
b) <u>Services agricoles de sous-traitants</u> Travaux relatifs à l'approvisionnement en eau et au canal d'irrigation qui doit alimenter les parcelles où seront effectués les essais.	Kamboinsé	Juin 81	Coût imputé sur les dépenses de fonctionnement
c) <u>Matériaux destinés à la fabrication</u> Sans changement.			
d) <u>Fournitures de bureau</u> Papier, carbones, crayons, etc. (imputé sur la section 49 du budget).	Kamboinsé	Selon les besoins	500 000
<u>Dépenses non renouvelables</u>	Kamboinsé	Déjà livrés	30 000 000

Le gouvernement mettra à la disposition du projet un bâtiment de 400 m² et un terrain d'une superficie d'un hectare.

La structure du bâtiment a déjà été modifiée pour aménager des bureaux, un laboratoire, un atelier, une chambre froide, un entrepôt et des toilettes, grâce à des fonds de l'ONUDI (US/UPV/78/132).

Kamboinsé

Dollars des Etats-Unis

50 000

Toutes les autres dépenses de ce chapitre seront incluses dans la contribution de l'ONUDI et du PNUD et traitées comme telles.

Entre janvier 1981 et juin 1982, il faudra procéder aux dépenses suivantes :

			<u>Francs CFA</u>
a) Installation d'électricité, d'eau et téléphone dans le bâtiment	Kamboinsé	Mai 81	4 300 000
b) Mobilier et matériel de bureau	Kamboinsé	Avril 81	926 000
c) Meubles de laboratoire	Kamboinsé	Avril 81	100 000
d) Climatiseurs (3)	Kamboinsé	Mai 81	750 000
e) Matériaux destinés au canal d'irrigation	Kamboinsé	Mai 81	400 000

	<u>Lieu</u>	<u>Date de livraison</u>	<u>Francs CFA</u>	
f)	Aménagement d'un abri pour le gardien.	Kamboinsé	Mars 81	300 000
g)	Mobylette.	Kamboinsé	Mars 81	130 000

(Tous ces postes de dépenses sont imputés sur le chapitre 49 du budget)

4. Dépenses de fonctionnement

Toutes les dépenses de cette section seront incluses dans la contribution de l'ONUDI et du PNUD et traitées comme telles.

Entre janvier 1981 et juin 1982, les dépenses de fonctionnement suivantes sont inscrites dans le budget :

a)	Part des dépenses de la station agricole de Kamboinsé prise en charge par le projet	1 800 000
b)	Encours de la dette afférente au coût de la station (1980)	1 080 000
c)	Services agricoles de sous-traitance	1 500 000
d)	Frais de déplacement	750 000
e)	Dépenses d'entretien et de fonctionnement (bâtiment, transport, machines de bureau, électricité, etc.)	1 520 000
f)	Divers (y compris les charges sociales)	1 500 000
g)	(Tous ces postes sont imputés sur le chapitre 51 du budget)	

3. Amendement à la contribution de l'ONUDI :

N. Description de la contribution de l'ONUDI

- b) Formation (page 27 b) de l'anglais)

Entre janvier 1981 et juin 1982, le voyage d'études suivant sera organisé :

Le gouvernement accordera une bourse au directeur national du projet, qui lui permettra de subvenir aux frais de voyage et de subsistance qu'il devra supporter pour assister à la réunion d'un groupe de consultation et de discussion "A" sur un projet global concernant l'utilisation des plastiques dans l'agriculture, qui se tiendra à l'Institut central des applications chimiques à Saltillo (Mexique) pendant la première semaine du mois de juin 1981 (les dates exactes restent à confirmer). Pendant le voyage d'études, une visite est prévue à la station expérimentale horticole de l'INRA à Mas Blanc, près de Perpignan (France), pour des consultations concernant l'utilisation du plastique dans l'agriculture (total 0,5 m/m).

4. Modifications des conditions préalables

P. Conditions préalables :

Exigées par le gouvernement (page 30 P b) de l'anglais).

Les conditions préalables en vigueur sont annulées et sont remplacées par ce qui suit :

- a) Confirmation qu'un directeur adjoint sera mis à la disposition du projet quand cela sera nécessaire. Actuellement, on prévoit que ses services seront nécessaires à partir de juillet 1982.



